

Rencontres Jeune Création 2005 - Présentation du projet - Attribution de subventions - Demande de subvention au Département du Doubs

M. MONNEUR, Conseiller Municipal Délégué, Rapporteur : Les Rencontres Jeune Création fêtent en 2005 leur 20^{ème} édition ; les RJC ont su garder tout au long de ces années l'originalité de chercher dans les «marges» les courants et les créateurs de demain.

La programmation 2005 joue l'équilibre entre professionnels patentés et amateurs éclairés, entre des «anciens de BVOJ» aujourd'hui sur le devant de la scène, et quelques «petits nouveaux», prêts à bousculer les aînés.

Cette année, la manifestation revêt quelques caractères exceptionnels et retrouve quelques figures marquantes des éditions précédentes. Avec un budget qui pour la circonstance a été revu à la hausse, la programmation est tout à la fois séduisante, éclectique, mais toujours avec le même esprit de découverte.

Alors, place à la danse avec les représentants d'une danse urbaine, synthèse de la rue et de la recherche contemporaine, avec Accrorap ; place à la musique cette année particulièrement présente dans la programmation comme pour saluer l'arrivée à maturité du projet de salle des musiques actuelles, place à un théâtre contemporain qui sait tout à la fois être ludique et citoyen, place au mélange des genres, et place aux coups d'essais des Jeunes Créateurs.

Budget RJC 2005

➤ Dépenses

* Aides aux projets :	135 000 €
soit :	
- Aides individualisées : 90 000 €	
Subventions - Aides directes - Compléments techniques - Équipements culturels	
- Communication globale : 20 000 €	
Affiches, plaquettes, suivi photographique	
- Prestations générales : 25 000 €	
* Organisation :	45 000 €
soit :	
- Frais directs d'organisation : 19 000 €	
- Préparation coordination : 26 000 €	

TOTAL GÉNÉRAL	180 000 €

➤ **Recettes**

Ville de Besançon : 160 000 €

Budget - Direction Développement Culturel	64 430 €
Budget exceptionnel «20 ^{ème} édition»	35 000 €
Autres participations Ville (dont valorisations des équipements culturels et prestations des services municipaux)	60 570 €
Autres :	
Département du Doubs :	<u>20 000 €</u>
TOTAL GÉNÉRAL	180 000 €

Sur avis favorable unanime de la Commission n° 5, il est proposé au Conseil Municipal de procéder dans le cadre de cette manifestation à une première répartition de subventions aux associations culturelles :

Les Amis du Cylindre : 8 000 €

- **Création musicale de «Ness»**, compositeur et guitariste bisontin avec les musiciens d'Eric Truffaz, l'un des leaders actuels de la scène Jazz Rock (4 000 €)

- Création d'un **Stabat Mater** composé par **Bertrand Boss** et mis en lumière par la section **DMA** (Diplôme des Métiers de l'Audiovisuel) du Lycée Pasteur de Besançon (4 000 €)

Association Six Cordes : 500 €

- Présentation du concert d'un jeune virtuose de la guitare dans un répertoire associant pièces classiques et musique sud américaine

Association Jeunes Musiciens et Danseurs du Conservatoire : 1 200 €

- Création du spectacle «Mouvances» associant des intervenants du Conservatoire de Région et des enfants des groupes scolaires de Planoise sur le thème de la multiculturalité

Association Arcadia : 1 500 €

- Création d'un spectacle musical mêlant percussions et jeu de scène avec le «Trio Fala Soli»

La Fractalité du Chou-Fleur : 2 500 €

- Concert Jazz électrique par une formation composée de musiciens franc-comtois et lorrains, à partir du travail de Frédéric Morel, primé lors des tremplins du Festival AsproJazz

Compagnie Accrorap : 7 000 €

- Création du spectacle «Ici et Ailleurs», mêlant carnet de voyages et séquences dansées, spécialement conçu pour la 20^{ème} édition des Rencontres Jeune Création

Compagnie du Courant d'Air : 2 500 €

- Création d'une parade d'extérieur dansée, accompagnée d'une fanfare acoustique

Compagnie des Chercheurs d’Air : 5 000 €

- Présentation de la dernière création de la Compagnie avant son départ pour tous les grands festivals de rue de l’été. A travers un titre évocateur «Le Service des Artistes Municipaux», le spectacle parle de la condition d’artiste intermittent avec humour, un brin de provocation et une vraie force militante

IME Aurore de Gray : 1 200 €

- Création d’un spectacle associant théâtre et voix par des adolescents du Centre Médico Educatif de Gray en collaboration avec la Compagnie Gravitation

Théâtre de l’Omega : 2 000 €

- Création d’une pièce contemporaine jouée dans la rue et invitant le spectateur à pousser le cri libérateur en se rendant au «Criterium»

Compagnie Anda Jaleo : 1 000 €

- Poursuite du travail de recherche historique de cette jeune compagnie de théâtre sur le sujet de la sorcellerie et de la permanence du thème jusqu’à la période actuelle

Compagnie Silencio : 1 500 €

- Création théâtrale «Petite Barbarie Quotidienne» montage de textes d’auteurs contemporains mêlant humour grinçant et acuité sociale

Compagnie du Colibri : 2 000 €

- Création d’un spectacle en direction du jeune public «La Prophétie des Sorcières» (titre provisoire), à partir de l’universalité de certains thèmes en particulier dans l’œuvre de Shakespeare

Compagnie Graine de Vie : 2 500 €

- Reprise de deux spectacles qui ont fortement marqué des précédentes éditions des RJC - «Petits Rêves Faits Main» et «L’Homme de la Manche» (anniversaire de l’œuvre de Cervantès oblige)

Compagnie Ka : 1 500 €

- Création d’un spectacle en direction du jeune public associant marionnettes et jeu d’acteurs, à partir d’un texte du répertoire contemporain

Compagnie Coloquinte : 1 000 €

- Une Compagnie amateur animé par Alexandre Tournier (Compagnie Cafarnaum) qui défend un théâtre contemporain associant volontairement plaisir et critique sociale - Création d’un texte de Christian Rullier «Cabaret Furieux» habitué du Théâtre du Rond Point de Jean-Michel Ribes à Paris

Association GBEC : 1 500 €

- Mohamed Guellati et la «Grave et Burlesque Equipée du Cycliste» continuent de mener de front création artistique et médiation sociale. Depuis plus d’un an, un atelier théâtre fonctionne sur le quartier des Clairs-Soleils - Un résultat surprenant à découvrir en juin

Compagnie L’Enjoliveur : 1 500 €

- Création mêlant Théâtre et Arts du Cirque «Et la caravane passe...» par deux artistes déjà régulièrement sur les routes avec leur chapiteau

Compagnie du Petit Maximum : 2 000 €

- Quand Jonglage et Percussions s'entremêlent, cela donne un univers circassien et poétique où le musicien se prend au jeu du cirque, dans un spectacle au titre insolite «oui mais je»

Association de l'École Régionale des Beaux-Arts : 700 €

- Création du visuel 2005 de la manifestation - Suivi technique de la réalisation par des étudiants de la section communication de l'Ecole Régionale des Beaux-Arts

La dépense totale soit **46 600 €** est à prélever sur le chapitre 65.33.6574.89029/41010 qu'il convient d'abonder par un transfert de crédit de **22 686 €** en provenance du chapitre 011.33.6288.89029/41010.

Le Conseil Municipal est invité à :

- adopter la programmation et le budget présentés,
- décider l'attribution des subventions proposées,

- solliciter la subvention du Département du Doubs, qui sera inscrite par décision modificative au budget de l'exercice courant, dès réception de l'arrêté attributif, en recettes au chapitre 74.33.7473/89029/41010.

«**M. Franck MONNEUR** : Je voudrais dire que c'est la 20^{ème} édition des Rencontres Jeune Création et que pour cette 20^{ème} édition, nous allons faire une programmation un peu plus étoffée...

M. LE MAIRE : 20^{ème} et dernière.

M. Franck MONNEUR : 20^{ème} et dernière nous pouvons le préciser, et nous allons faire une édition un peu plus étoffée avec notamment un coup de projecteur sur les grandes compagnies qui ont traversé les rencontres au cours des 20 dernières années, notamment les 10 dernières, avec un système de parrainage aussi pour les jeunes créations, la jeune création émergente. Nous aurons l'occasion de parler de la jeune création pour l'avenir.

M. LE MAIRE : Merci Franck, tu as été parfait, complet, concis. Prenez modèle sur les jeunes.

M. Michel JOSSE : Je voudrais avoir quelques éclaircissements sur l'association des Amis du Cylindre : a-t-elle un lien avec le Cylindre qui se trouve sur la commune de Larnod ? J'ai vu dans le point 20 de l'ordre du jour une subvention annuelle de 17 700 € en 2004, 29 000 € en 2005, une différence de 11 300 €. Là on redonne une subvention de 8 000 € pour l'association des Amis du Cylindre, soit une différence de 19 300 € et un total de subventions de 37 000 €. Je voudrais savoir quels sont les critères retenus pour attribuer aux associations en cours d'année, des subventions complémentaires qui viennent s'ajouter aux subventions annuelles.

M. Franck MONNEUR : Tout le monde connaît le Cylindre bien sûr de Larnod qui fait partie du paysage culturel en matière de musiques actuelles et la Ville de Besançon soutient effectivement le Cylindre via les Amis du Cylindre au même titre que les autres collectivités et que l'Etat également. Par ailleurs, sur les Rencontres Jeune Création, il y a une aide sur une identification particulière, sur un projet particulier qui ne fait pas partie de la saison habituelle du Cylindre.

M. LE MAIRE : Vous n'avez peut-être pas remarqué, Monsieur JOSSE, que dans le cadre de la préfiguration de la SMAC, un coup de pouce important à hauteur je crois de 75 000 € a été donné à la demande de l'Adjoint, de Franck MONNEUR et du Maire aux associations qui oeuvrent dans la jeune création, les musiques nouvelles, et le Cylindre en fait partie, c'est une volonté politique.

M. Michel ROIGNOT : Simplement pour dire que c'est à deux niveaux : il y a les subventions annuelles et le dossier examiné tout à l'heure concernait la promotion des musiques actuelles, le Cylindre en fait partie avec d'autres, le Bastion, Electrophonie... vous avez toute la liste des gens qui sont aidés. En revanche, là dans ce dossier, c'est bien pour une action ponctuelle liée à l'opération Rencontres Jeune Création et qui n'est pas, celle-là, forcément renouvelable. Je rappelle que pour les 25 dossiers qui sont là, on a reçu pratiquement une centaine de candidatures et nous avons essayé de sélectionner dans différents thèmes : la musique, le théâtre, les arts de la rue, ce qui nous est apparu comme les meilleurs dossiers sur des actions ponctuelles et précises».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 5, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a adopté les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 13 avril 2005.